

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 26 Juin 2023</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 15 juin 2023 DATE D’AFFICHAGE : 16 juin 2023</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 15</p>
---	--

L’an deux mil vingt-trois, le lundi 26, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire, (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LINGER),

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Gilles CHASSIER), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Monique TATTEVIN, Mesdames Bernadette BROSSEAU et Caroline THOBIE, Madame GROLEAU Anne et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Chantal LEYE, Monsieur Gilles CHASSIER, Monsieur Yves LINGER, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Estelle HERVY, Monsieur Nicolas CITEAU

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Monsieur Gilles CHASSIER a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD

Madame Bernadette BROSSEAU a été élue secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION AU
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE - RUE DE LA GRANDE VIGNE**

La Commune souhaite requalifier la rue de la Grande Vigne notamment pour renforcer la sécurité des riverains, des deux-roues ou des piétons se rendant dans le bourg de Mesquer ou dans la zone de Kergoulinet.

Les objectifs poursuivis par la Commune sont les suivants :

- ✓ Privilégier les modes de déplacements alternatifs à l'automobile (deux-roues, piétons) en assurant la sécurité des riverains sur cet axe particulièrement fréquenté,
- ✓ Apaiser la vitesse de circulation des véhicules par des aménagements spécifiques.

La commune envisage de traduire ces objectifs par un certain nombre de travaux :

- ✓ La création de cheminements piétons et cyclables aux normes PMR reliant le centre bourg de Mesquer à la zone artisanale et commerciale de Kergoulinet,
- ✓ La création de plateaux surélevés devant les principaux accès débouchant sur la rue de la Grande Vigne permettant d’apaiser la vitesse des véhicules motorisés,
- ✓ La création d’une CVCB pour faciliter et sécuriser le déplacements des deux-roues.

Le montant de ces travaux est estimé à 658 755 € HT.

Au titre du programme départemental de soutien au territoire et dans le cadre du dossier « Cœur de Bourg » (Appel à Manifestation d'intérêt), des subventions peuvent être attribuées pour des travaux favorisant la pratique du vélo. Ainsi, la mise en place d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), rue de la Grande Vigne peut être subventionnée par le Conseil Départemental.

Il est donc proposé au conseil municipal de solliciter une subvention pour ces travaux d'aménagement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, la demande d'une subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux d'aménagements programmés rue de la Grande Vigne favorisant la pratique du vélo.

Reçu au contrôle de légalité
le 27/06/2023
Publié ou notifié
le 28/06/2023
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD
Maire

